



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 02/07/2020  
N°2228

### **1<sup>ère</sup> Réunion du comité d'orientation pour la recherche automobile et mobilité (CORAM) : 150 M€ mobilisés dès 2020 pour soutenir la R&D de la filière à travers 27 projets**

**Elisabeth Borne**, ministre de la Transition écologique et solidaire, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie et des Finances, et **Jean-Baptiste Djebbari**, secrétaire d'État chargé des Transports, ont présidé aujourd'hui le premier comité d'orientation pour la recherche automobile et mobilité (CORAM), aux côtés de Luc Chatel, président de la Plateforme automobile et des dirigeants des principaux industriels de la filière automobile (PSA, Renault, Michelin, Valeo, Faurecia, Plastic Omnium et Bosch notamment).

Cette réunion marque une étape importante du plan de soutien à l'automobile annoncé par le Président de la République le 25 mai dernier.

Elle a été l'occasion pour les ministres de constater les résultats très encourageants du plan, qui a permis de multiplier par trois les ventes de voitures électriques par rapport au mois de juin 2019 et de remplacer 100 000 vieilles voitures par des modèles plus propres grâce à la prime à la conversion.

Celui-ci prévoit la mise en place d'un programme stratégique d'investissements pour soutenir l'innovation et la R&D du secteur.

Le comité d'orientation a validé la feuille de route technologique de la filière automobile, définissant les axes stratégiques d'investissement. Elle concerne, à court terme le développement des composants stratégiques pour la fabrication des véhicules électriques et hybrides rechargeables (les cellules, modules et packs des batteries, les moteurs et les transmissions électriques ainsi que l'électronique de puissance associée), et, à plus moyen terme, les systèmes à hydrogène pour la mobilité ainsi que le véhicule autonome et connecté. Cette feuille de route donne un cap clair pour la R&D de la filière automobile française : devenir dans les 10 prochaines années une des premières industries productrices de véhicules propres au monde.

150 M€ sont ainsi mobilisés dès 2020 dans le cadre du 3ème Programme d'investissements d'avenir (PIA) pour contribuer à l'effort de relance de la filière. Le comité d'orientation a ainsi sélectionné 27 projets qui pourront être financés par l'Etat, en contrepartie d'engagements et d'investissements des industriels. Les projets les plus avancés démarreront d'ici début septembre, après une phase d'instruction approfondie des projets sélectionnés par l'ADEME et Bpifrance.

Face aux transformations profondes et rapides affectant l'ensemble de la filière automobile le Gouvernement a depuis trois ans mobilisé plusieurs actions, avec la signature d'un contrat de filière ambitieux dès 2018 ou plus récemment, le lancement d'un plan d'accompagnement des sous-traitants automobiles et le soutien à la construction de nouvelles chaînes de production de véhicules propres.

Dans le cadre de la crise actuelle, ce soutien a été massivement amplifié dans le cadre du plan de soutien à la filière automobile annoncé par le Président de la république le 25 mai dernier.

Ce plan mobilise plus de huit milliards d'euros d'aides, d'investissements et de prêts sur 3 axes :

- renouveler le parc automobile français en faveur des véhicules propres ;
- investir pour inventer et produire en France les véhicules de demain ;
- soutenir les entreprises en difficulté et protéger leurs salariés.

Ce soutien massif de l'Etat s'accompagne d'engagements individuels et collectifs des grands donneurs d'ordre de la filière sur les relations avec leurs sous-traitants, sur la transition écologique ou sur la localisation de leurs activités stratégiques en France.

### **En savoir plus :**

[La liste des projets sélectionnés dans le cadre du premier CORAM](#)

[La feuille de route technologique de la filière automobile](#)

[Le plan de soutien à l'automobile du 26 mai 2020](#)

### **Contacts presse :**

Cabinet d'Elisabeth Borne : 01 40 81 18 07 - [presse@ecologique-solidaire.gouv.fr](mailto:presse@ecologique-solidaire.gouv.fr)

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 - [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)